

VERS UNE NOUVELLE ÉDITION DE L'*IN DANIELEM* : LES RAISONS ET LES PRINCIPES DE CETTE DÉMARCHÉ

Régis COURTRAY, Maître de Conférences à l'Université Toulouse 2 Le Mirail

I. LES DONNÉES DE LA QUESTION

1. L'édition du *Corpus Christianorum*

En 1964, Franciscus Glorie publiait dans la collection *Corpus Christianorum* une édition à frais nouveaux du *Commentaire sur Daniel* de Jérôme¹. Cette édition était fondée sur neuf manuscrits, dont six concernent l'ensemble – ou du moins la plus grande partie – du commentaire. Depuis, le texte a été repris tel quel par les traducteurs de l'œuvre et s'est imposé comme édition de référence. Dans le compte-rendu que Dom Paul Antin avait fait de cette édition², il soulignait la « présentation sobre et claire » qui « renseigne avec loyauté sur le matériel utilisé », « les modifications apportées au texte de la P. L. ... nombreuses et souvent justifiées », « l'annotation... soignée » ; bref, concluait-il, il convient de « merci[er] Fr. Glorie de son travail très consciencieux qui rendra grand service ».

On pourrait alors se demander s'il est véritablement utile de proposer une nouvelle édition de l'*In Danielelem* pour la collection *Sources Chrétiennes*, et s'il ne serait pas suffisant de reprendre l'édition de 1964 en proposant seulement une traduction française de ce commentaire.

2. Les éléments de l'enquête : le *De Antichristo*

Un premier argument, qui n'est pas le plus solide, repose sur la meilleure connaissance des manuscrits des œuvres de Jérôme que nous avons aujourd'hui grâce, notamment, aux travaux de Bernard Lambert³ ; ainsi, pour l'*In Danielelem*, nous connaissons une quarantaine de témoins antérieurs au XII^e siècle. P. Antin s'était d'ailleurs interrogé sur les manuscrits utilisés par F. Glorie : avait-il eu accès aux travaux de B. Lambert et à sa liste des 136 manuscrits de l'*In Danielelem* : « Je veux bien croire », écrivait-il, « que ces quelques mss élus sont très représentatifs, mais un éventail plus large n'aurait-il pas fourni des données plus riches ? » Cela n'indique cependant pas que les manuscrits ignorés – ou laissés de côté – par

¹ F. GLORIE, *S. Hieronymi opera*, Pars I, 5, *Commentariorum in Danielelem libri III <IV>*, *Corpus Christianorum Series Latina* LXXV A, Brepols, Turnhout, 1964.

² P. ANTIN, *Latomus* 24 (1965), p. 435-436.

³ B. LAMBERT, *Bibliographia hieronymiana manuscript*, t. II, Steenburgis 1969, p. 140-152.

l'éditeur du *Corpus Christianorum* sont meilleurs que ceux qu'il a utilisés. L'argument, considéré en lui-même, ne tient pas.

Au cours de nos travaux de doctorat⁴, qui ont précisément porté sur cette œuvre de Jérôme, nous avons proposé une nouvelle édition de l'une des parties du *Commentaire sur Daniel*, le *De Antichristo*. Cette section concerne le commentaire de Dn 11, 21 – 12, 13, c'est-à-dire les versets qui, selon Jérôme et ses prédécesseurs chrétiens, se réfèrent aux temps eschatologiques et à la venue et la mort de l'Antichrist avant le triomphe du Christ et le jugement final des hommes.

Le choix de n'éditer que cette seule partie du texte peut aisément trouver deux justifications. Il s'agissait d'abord, bien entendu, d'éprouver, sur une portion caractéristique, l'édition de Glorie. On se serait cependant attendu à ce que notre travail portât plutôt sur le début de l'œuvre, par exemple le premier livre (= Dn 1-4). Toutefois, il est intéressant de noter que l'éditeur présente le *De Antichristo* comme une section isolée de l'*In Daniele* qui, certes, commente le texte biblique, mais se veut également une sorte de « traité » sur l'Antichrist. Il était ainsi plus commode de faire porter notre attention sur cette partie qui formait une unité afin d'en proposer une édition. D'autre part, Glorie a avancé sur cette section de texte une hypothèse qu'il convenait de vérifier : le texte aurait, selon lui, été rédigé en deux temps, une première version ayant été écrite plusieurs années avant le *Commentaire sur Daniel*.

Les analyses de Glorie s'étaient fondées sur deux difficultés. Il constatait d'abord qu'en 398, Paulin de Nole avait demandé à Jérôme un commentaire du *Livre de Daniel*, mais que Jérôme n'avait pu honorer sa demande, pris qu'il était la traduction du *Peri Archôn* d'Origène, comme il l'indique dans sa réponse à Paulin⁵. Or, lorsqu'il achève en 407 son commentaire, ce n'est pas à Paulin, mais à Pammachius et Marcella qu'il dédie son ouvrage. D'autre part, étudiant les manuscrits du *Commentaire sur Daniel*, l'éditeur remarquait qu'il existe, dans les manuscrits les plus anciens, deux formes différentes de la transmission du texte : une forme complète et une forme abrégée, ne contenant que le *De Antichristo*.

Selon lui, les deux problèmes peuvent se résoudre de la manière suivante : Jérôme aurait dicté un rapide traité, le *De Antichristo in Daniele*, peu après avoir envoyé à Paulin la lettre 85. Environ huit ans après, pour réfuter Porphyre⁶, il aurait publié les trois livres des *Commentarioli in Daniele*, auxquels il aurait ajouté par la suite un quatrième livre contenant le *De Antichristo* et des propos d'Origène sur les fables de Susanne et de Bel (le *De Susanna*

⁴ R. COURTRAY, *Le Commentaire sur Daniel de Jérôme. Traduction, notes et commentaire. Edition critique du De Antichristo*, Université Lumière Lyon 2, 2004.

⁵ Cf. JEROME, *Epist. 85 ad Paulinum*, 3 (en 399): *Primae <quaestiunculae tuae> in libris Peri Archôn, quos nuper, Pammachio nostro iubente, interpretatus sum, Origenes fortissime respondit; quo detentus opere, implere non potui quid promiseram, et Daniele nostrum rursum conperendinaui. Et quidem quamuis mei amantissimi et egregii Pammachii, tamen unius uoluntatem in tempus aliud distulisset, nisi omnis paene fraternitas de Vrbe eadem postulasset, adserens multos periclitari et peruersis dogmatibus adquiescere. Vnde necessitate compulsus sum transferre libros...*

⁶ Dans le livre XII de son ouvrage *Contre les Chrétiens*, le philosophe néoplatonicien Porphyre (232 / 233 – 305 ?) avait tenté de démontrer que le *Livre de Daniel* avait été forgé de toutes pièces et que Daniel n'était pas un prophète ; c'est en réaction contre lui que Jérôme écrit son *Commentaire sur Daniel* : *Contra prophetam Daniele duodecimum librum scribit Porphyrius* (début du Prologue).

et Belis fabulis). C'est l'ensemble de l'ouvrage qu'il aurait alors dédié à Marcella et Pammachius. Ce serait à cette occasion qu'il aurait ajouté au *De Antichristo* des éléments puisés chez Porphyre. En effet, l'ouvrage apparaît dans les manuscrits sous deux formes différentes : les manuscrits qui contiennent l'ensemble du *Commentaire sur Daniel* transmettent un traité sur l'Antichrist plus complet ; mais les manuscrits qui n'offrent que le *De Antichristo*, présentent une forme plus brève.

Cette hypothèse a rapidement connu un grand succès ; dans le compte-rendu qu'il a fait de l'édition de F. Glorie⁷, J. Fontaine écrivait : « Nouveau bond en avant dans l'édition des œuvres de Jérôme [...]. Trois échelons apparaissent dans la composition : le petit traité a été composé en 399⁸, peu après la lettre 85 de Jérôme à Paulin ; les trois livres des *Petits commentaires sur Daniel* vers 407, pour réfuter Porphyre ; puis le traité ajouté comme un dernier livre – ayant subi lui-même quelques additions (en particulier quelques scolies d'Origène sur l'histoire de Susanne et sur Bel et le dragon) –, le tout est dédié sous cette forme à Pammachius et Marcella. »

Notre travail a donc consisté à vérifier d'abord le texte de l'édition du *De Antichristo* sur un échantillon des 13 manuscrits les plus anciens (comprenant ceux que Glorie avait consultés) et à tenter d'examiner de plus près l'hypothèse de l'histoire de la composition du *De Antichristo*.

II. VERS UNE NOUVELLE ÉDITION : EXAMEN DES FAIBLESSES DE L'ÉDITION GLORIE

1. Valeur de l'édition Glorie

La première étape a donc été l'évaluation de l'édition Glorie par une édition à frais nouveaux du « *De Antichristo* ».

Sans entrer dans le détail ni de l'histoire de la tradition manuscrite ni de l'examen du texte, signalons simplement deux points faibles de l'édition Glorie :

- Tout d'abord, force est de constater que l'éditeur ne justifie nullement le choix de ses manuscrits : s'il a recours à des manuscrits carolingiens, connaissait-il néanmoins l'ensemble des témoins ou son choix s'est-il porté sur les seuls manuscrits qu'il avait repérés ? Ce silence est d'autant plus surprenant que sa préface montre qu'il a mené une enquête très scrupuleuse sur la tradition manuscrite du *De Antichristo*. Voici la liste des manuscrits collationnés par Glorie :

G Saint-Gall, Stifstbibliothek, 189, f. 321-381, VIIIe s.

M Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm 4597, f. 1r-63v, VIIIe-IXe s.

⁷ J. FONTAINE, *REL* 43 (1965), p. 571-573.

⁸ Il convient de lire plutôt : 398.

- F* Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm 6303, f. 1r-43r, VIIIe-IXe s.
- R* Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm 14082, f. 1v-55r, VIIIe-IXe s.
- A* Autun, Bibliothèque municipale, S 16 (17), f. 1-65v, IXe s.
- S* Saint-Gall, Stiftsbibliothek, 120, f. 3-226, VIII-IXe s.
- W* Albi, Bibliothèque municipale, 29 (115), f. 68v [un folio contenant un *De Antichristo*]
- X¹* Laon, Bibliothèque municipale, 265, f. 51r-57v, IXe s. [une version brève du *De Antichristo*]
- X²* Bruxelles, Bibliothèque Royale, II.989 (Phillipps 379), f. 200r-202r, Xe s. [une version brève similaire du *De Antichristo*]

- D'autre part, très souvent, Glorie accorde de la valeur à des leçons rares ou fausses, comme celles qu'il lit dans le manuscrit *A* d'Autun : or non seulement le manuscrit est presque illisible (nous avons pu vérifier *de visu* que, parfois, Glorie croyait lire, sur le microfilm qu'il avait consulté, un texte qui ne figurait pas du tout sur l'original que nous avons consulté), mais nous possédons le modèle de ce manuscrit (Londres, British Library, Add. 36668 – noté sous le sigle *D*), que Glorie n'a pas connu : or le manuscrit d'Autun ajoute des fautes à son modèle que l'éditeur a reprises dans son texte. Parfois encore, Glorie va contre le texte proposé par les manuscrits alors même que le texte semble ne pas devoir être rejeté.

CORRECTIONS APPORTEES A L'EDITION GLORIE SUR LES § 21 ET 25-26 DU *DE ANTICHRISTO*

XI. 21.

Références	Edition proposée dans la thèse	Edition de Glorie
l. 4	Historiae ordo se sequitur (edd.)	Historiae ordo sequitur (<i>DA</i> , mais conjecture sur un texte effacé dans <i>A</i>)
l. 4	Inter Porphyrium ac nos nulla contentio est	Inter Porphyrium ac nostros nulla contentio est (<i>DA</i> + certaines éditions anciennes)
l. 44	postea (edd.) (<i>D</i>)	et postea (<i>A</i>)
l. 75	De modica gente, id est populo Iudaeorum (<i>D</i>)	De modica gente, id est de populo Iudaeorum (<i>A</i> + certaines éditions anciennes)

XI. 25-26

Références	Edition proposée dans la thèse	Edition de Glorie
l. 91	panem cum eo (edd.)	cum eo panem (<i>DA</i>)
l. 97	potuerunt (edd.)	poterunt (<i>DA</i>)

1. 98	simulauit (edd.)	simulabit (DA)
1. 98	sororis (edd.) (D)	sororis suae (A)
1. 98-99	comedit (edd.)	comedet (illisible dans A)
1. 99	occupauit (edd.)	occupabit (DA)
1. 101	nasciturus	nasciturus est (DA)
1. 103	ante	antea (correction non justifiée)

Au total, nous avons proposé, dans notre thèse, un peu plus de 80 corrections sur le seul *De Antichristo*. Sur ces divergences, plus de la moitié vont dans le sens d'un retour aux éditions antérieures (notées **edd.** dans le tableau ci-dessus).

2. L'histoire du *De Antichristo*

Pour ce qui est maintenant de l'histoire du *De Antichristo*, nous avons fondé notre étude sur un examen précis des manuscrits mis en cause, et notamment sur les versions brèves censées représenter un premier commentaire de *Dn* 11, 21 – 12, 13 (*W*, *X*¹ et *X*²). Or, sur ce point non plus, nous n'avons pu cautionner l'hypothèse de Glorie.

Nous avons consacré un article à l'examen de cette question, nous en résumons ici les grandes lignes⁹.

Nous avons d'abord constaté qu'il n'existe pas *une* version brève du texte, mais plusieurs, les manuscrits ne concordant pas entre eux. D'autre part, le texte présenté par les deux manuscrits *X*¹ et *X*² n'est pas du tout cohérent et présente différents indices d'absence de composition : syntaxe fautive, doublets, renvois à des indications non fournies par le texte (« *supra* »), digressions difficilement acceptables dans un style marqué par la *breuitas*, bouleversement dans l'ordre des lemmes commentés, etc. Dans ces deux manuscrits présentant une même version du *De Antichristo*, on constate d'autre part que le texte est inséré au milieu d'extraits d'œuvres des Pères.

Au vu de ces divers arguments, il ressort que l'opinion qu'avait avancée F. Glorie dans l'introduction de son édition ne peut être maintenue. La version courte du *De Antichristo* présentée par les manuscrits *X*₁ et *X*₂ constitue en fait un *excerptum* de ce même traité, réalisé sans doute au IX^{ème} siècle. Jérôme n'a pas répondu à la demande de Paulin de Nole en lui adressant un rapide traité sur l'Antichrist. Ce n'est donc qu'en 407 qu'il a envoyé l'ensemble du *Commentaire sur Daniel* à Pammachius et Marcella. On peut donc retracer l'histoire de ce texte de la manière suivante : alors que Paulin de Nole avait encouragé Jérôme à rédiger un commentaire sur *Daniel*, ce dernier, pris par la traduction du *Peri Archôn* d'Origène, n'avait pu satisfaire sa demande : c'est ce qu'il lui écrit en 398 dans la lettre 85. En 407, Jérôme se met au travail et dédie l'ensemble du commentaire, non pas à Paulin de Nole, mais à ceux qui en assureront la diffusion : Pammachius et Marcella ; ce commentaire présente une partie assez développée concernant l'Antichrist (*Dn* 11, 21 – 12, 13), parce que, ces versets, le

⁹ Cf. R. COURTRAY, « Nouvelles recherches sur la transmission du *De Antichristo* de Jérôme », *SE* 43 (2004), p. 33-53.

philosophe néoplatonicien Porphyre – contre lequel Jérôme écrit son commentaire – les comprenait non pas de l'Antichrist, mais du roi Antiochus IV Epiphane ; Jérôme ne commente pas directement Susanne et Bel : il se contente de joindre à son ouvrage quelques remarques exégétiques empruntées à Origène. Par la suite, son traité sur l'Antichrist connaîtra un grand succès, dû sans doute à la fois à l'importance du sujet et à la renommée de son auteur.

Du coup, non seulement l'histoire de la composition de l'œuvre ne tient plus, mais il faut revoir la répartition des différentes *uisiones* en livres, puisque Glorie était porté à faire du *De Antichristo* le quatrième livre de l'*In Daniele*.

III. LES PRINCIPES DE LA NOUVELLE EDITION

1. Les manuscrits

Au stade de notre travail, outre l'édition du *De Antichristo* amorcée pour notre thèse, nous n'avons pas encore commencé la collation des manuscrits de l'*In Daniele* ; toutefois, nous avons pu réunir l'ensemble des microfilms des manuscrits que nous souhaiterions examiner. La collation tiendra ainsi compte de l'ensemble des témoins signalés par les travaux de B. Lambert jusqu'au XII^e siècle. L'étude précise de ces témoins devrait permettre de cibler les manuscrits les plus importants.

2. Proposition de répartition des livres et des visions

Une seconde question concerne la répartition du texte en livres et visions, qui doit être revue en fonction des nouvelles données sur la transmission du *De Antichristo*. Ce travail a fait l'objet d'une étude particulière dans notre thèse¹⁰.

Jérôme semble considérer que le *Commentaire sur Daniel* est composé de plusieurs livres : il précise dans son prologue qu'il a « exposé brièvement et à intervalles les paroles du prophète, afin de ne pas écœurer le lecteur par l'ampleur de *livres innombrables (librorum innumerabilium)*¹¹ » ; d'autre part, dans la préface au livre XI de l'*In Isaiam*, il écrit que, puisqu'on l'a accusé d'avoir commenté trop longuement les douze prophètes, il s'est appliqué à la brièveté dans ses « petits commentaires sur *Daniel (in commentariolis Danihelis)*¹² ». Les manuscrits fournissent certes quelques indications marginales ou des titres, mais ces indications ne sont pas toutes cohérentes et il semble difficile, à partir de ces uniques critères, de déterminer la composition adoptée par Jérôme. Les éditions anciennes n'offrent pas non plus une vision satisfaisante sur le sujet : si Vallarsi¹³, au XVIII^e s., publie le commentaire en trois livres, les autres éditeurs anciens le publient en un seul.

¹⁰ R. COURTRAY, *Le Commentaire sur Daniel de Jérôme*, p. 325-335.

¹¹ JÉRÔME, *In Dan., Praef.*, CCSL LXXVA, p. 775, l. 84-86.

¹² JÉRÔME, *In Isaiam XI, Praef.* Éd. R. Gryson et V. Somers, Verlag Herder Freiburg, 1996, p. 1175, l. 4.

¹³ Editio Dominici Vallarsii, Veronae, 1736, t. V, p. 617, n. a.

Plus intéressantes restent les données déduites du texte même de Jérôme¹⁴. Ces indications, ajoutées au témoignage de Cassiodore qui affirme que Jérôme a consacré trois livres au commentaire de *Daniel*¹⁵ – et non quatre comme le suppose Glorie – autorisent la répartition suivante que nous adoptons :

LIVRE I
Vision I : Dn 1, 1-21
Vision II : Dn 2, 1-49
Vision III : Dn 3, 1-100
Vision IV : Dn 4, 1-34
LIVRE II
Vision V : Dn 5, 1-31
Vision VI : Dn 6, 1-28
Vision VII : Dn 7, 1-28
Vision VIII : Dn 8, 1-28
LIVRE III
Vision IX : Dn 9, 1-27
Vision X : Dn 10, 1 – 12, 13
Fin du livre
<i>DE SVSANNAE ET BELIS FABVLIS</i>
[= appendice]
Dn 13, 1-64 + Dn 14, 17

3. La question des lemmes

Une question particulière liée au *Commentaire sur Daniel* demeure celle des lemmes bibliques. Aline Canellis a présenté une fiche synthétique sur la mise en forme du texte latin dans les commentaires exégétiques. Or le *Commentaire sur Daniel* présente des caractéristiques particulières liées d'une part au *Livre de Daniel* lui-même et d'autre part à la méthode exégétique de Jérôme.

Le texte grec de référence dans les Eglises n'est pas celui de la Septante, mais celui de Théodotion et c'est donc ce texte-là que Jérôme cite généralement quand il mentionne le texte grec. Toutefois, contrairement à ses derniers commentaires sur les petits prophètes et à ses commentaires sur les autres grands prophètes, Jérôme ne cite pas un double lemme, mais seulement sa traduction sur l'hébreu ; lorsqu'il cite d'autres versions, il les mentionne dans le cours de son explication simplement pour établir le texte ou pour faire un rapide commentaire de détail du texte. Cela répond au principe de *breuitas* exposé par Jérôme dès son prologue.

Du coup, nous adaptons comme suit les règles du « système Duval » : figurent en caractère majuscules les citations (sans guillemets) du texte de *Daniel* selon la traduction de Jérôme ; en caractères italiques les autres traductions (grecques notamment). Nous donnons, à titre d'illustration, un exemple ci-dessous pour l'*In Dan.* 3, 11, 30b :

¹⁴ R. COURTRAY, *Le Commentaire sur Daniel de Jérôme*, p. 334.

¹⁵ CASSIODORE, *Institutiones* I, 3, *De prophetis : idemque Danihel qui, licet apud Hebraeos nequaquam prophetico choro recitatur, sed inter eos annumeratur qui Agiographa conscripserunt, tribus libris a supra memorato sancto Hieronymo noscitur explanatus* (PL 70, 1114C ; éd. Mynors, Oxford, 1937, p. 19, 14-18).

In Daniele 3, 11, 30b. ET REVERTETVR ET INDIGNABITVR CONTRA TESTAMENTVM SANCTVARIII ET FACIET ET REVERTETVR ET COGITABIT DE HIS QVI DERELIQUERINT TESTAMENTVM SANCTVARIII.

Haec plenius in Machabaeorum gestis legimus, quod postquam de Aegypto eum pepulere Romani, INDIGNANS uenerit CONTRA TESTAMENTVM SANCTVARIII et ab his inuitatus sit qui DERELIQUERANT legem Dei et se caeremoniis miscuerant ethnicorum.

Quod plenius complendum est sub Antichristo qui INDIGNABITVR CONTRA TESTAMENTVM Dei et COGITABIT aduersum illos quos uult Dei legem RELINQVERE – unde signantius interpretatus est Aquila : *Et cogitabit ut deseratur pactum sanctuarii.*

L'ensemble du travail – introduction, traduction (déjà faite mais à revoir), édition et notes – devrait être proposé aux *Sources Chrétiennes* d'ici environ trois ans. Un commentaire de l'*In Daniele* sera publié prochainement aux éditions Beauchesne.